

La Maison-Dieu, 174, 1988, 97-118

Jean-Pierre LECLERCQ

RITES, ACTE DE FOI ET FORMES DE PARTICIPATION ECCLÉSIALE

AUJOURD'HUI la célébration d'un certain nombre de rites sacramentels ne semble pas donner corps à une Église. La réception du sacrement entraîne normalement une appartenance à l'Église mais on peut se demander s'il n'y a pas, en nombre de cas, un divorce trop grand entre l'affirmation théologique et la situation pastorale. Il n'est pas rare que la première communion soit « la dernière » ou que le baptême d'un petit enfant soit sans lendemain quant à une éducation de la foi et une vie en Église.

Il y a plus de 20 ans, en réaction à une situation pastorale où l'on disait « les sacrements livrés à l'incroyance »¹, les pasteurs ont prêté attention à la démarche des demandeurs, à leurs motivations, à leurs expressions de foi, à leur engagement dans le champ

1. Titre d'un colloque organisé en 1963 par la revue *Parole et Mission*, Compte rendu dans *Parole et Mission*, n° 25, avril 1964, p. 189 à 257.

ecclésial et dans le champ social. Au point parfois d'être trop polarisés par les motivations explicites des demandes rituelles. Positivement, il demeure que bien des réflexions pastorales ont été lancées et des essais de solution tentés afin que des personnes demandant un sacrement, soient accompagnées dans leur cheminement et conduites jusqu'à une adhésion de foi plus éclairée.

Dans le cadre de la réflexion commencée depuis deux jours, il m'est demandé de cerner le rapport existant entre l'acte de foi qui se noue dans l'accomplissement du rite et la participation à la communion ecclésiale. Ce rapport est-il lâche ou est-il étroit ? L'évocation des liens tissés avec une Église pourrait être entendue comme la simple indication de conditions préalables ou de conséquences extérieures à l'acte sacramentel proprement dit. La seconde partie de cet exposé voudrait déplacer une telle vision des choses : quand l'Église célèbre les sacrements et accueille plus spécialement l'un de ses membres, c'est elle-même qui renouvelle son acte de foi et se reçoit de son Seigneur. C'est en elle que chacun peut répondre personnellement à la confiance du Seigneur. L'effectuation du rite institue des croyants parce qu'elle institue ou fonde des communautés ecclésiales ; c'est pour cela que chacun est appelé à y prendre part, sous des formes diversifiées sans doute. La première partie se présente comme un essai d'analyse de la situation pastorale présente : quels rapports, les individus entretiennent avec une Église ?

1. RAPPORTS ENTRE INDIVIDUS ET COMMUNAUTÉS ECCLÉSIALES

En fonction des modes de participation et de l'intensité des relations, ces rapports semblent aujourd'hui très divers. Le tableau qui suit, essaie de ressaisir des situations-types.

A. Repérage de situations-types

<p>Actes posés par les individus. Expressions... de foi...</p>	<p>Formes de sociabilité ecclésiale. Modes de participation à l'Église.</p>
<p>Demande de bénédiction de médaille-visite dans une église pour brûler un cierge : imploration, demande de protection, recours à... Entrée dans une église comme « lieu de silence » : sentiment d'une intériorité mystérieuse ou d'une transcendance Émotion esthétique : concerts de musique religieuse, visites de cathédrales...</p>	<p>Contact avec un représentant de l'Église ou pénétration dans un sanctuaire.</p>
<p>Demandes de baptême, de communion solennelle, de mariage, de funérailles. « Dans notre famille, on est chrétien — on a tout fait — on tient à ce que notre enfant soit baptisé... »</p>	<p>Contact avec des représentants de l'Église aux 4 saisons de la vie. Participation fortement connotée par les liens familiaux.</p>
<p>Regarder la messe à la télé.</p>	<p>Prédominance du regard et de l'écoute sur l'habitation de l'espace, le contact physique et l'expression commune par le chant, le geste... Relation à une grande Église, des communautés d'un peu partout...</p>
<p>Participer à l'eucharistie les jours de fêtes. Participation à l'eucharistie régulière mais non hebdomadaire. Aller aux assemblées d'enfants une fois par mois. Participer régulièrement à un pèlerinage.</p>	<p>Participation à des rassemblements liturgiques <i>festifs</i> — plus à un rythme solaire que lunaire — ou à un rythme marqué par le calendrier civil et celui des vacances.</p>
<p>Participation à l'eucharistie dominicale. Pratique régulière hebdomadaire.</p>	<p>Degrés de participation divers, allant jusqu'à une participation très active : équipes d'animation liturgique, liens nombreux avec le noyau de la communauté paroissiale ou autre.</p>

Les rapports entre les individus et l'Église sont d'autant plus diversifiés qu'en nombre de cas, ils ne sont pas finalisés par une demande d'acte rituel ou par une participation à une assemblée liturgique ; d'autres cas de figures se présentent en effet :

<p>Regarder des émissions religieuses à la télé, des films à thèmes religieux. Suivre l'information religieuse. Lire des hebdomadaires : la Vie, Pèlerin, etc.</p>	<p>Par l'impact des medias, entretien d'un intérêt religieux, participation à un courant d'opinion. Sensibilisation à l'impact du rôle des chrétiens dans les questions de société.</p>
<p>Aller à l'aumônerie du collège ou lycée participer à un club ACE, à une équipe JOC, à une troupe scoute... Répondre à une invitation à un relais ACO ou ACI, à un rendez-vous de la vie ACGF. Agir avec l'ACAT. Participer ponctuellement à une action tiers-monde etc.</p>	<p>Rencontre avec un groupe à « référence ecclésiale », perçu comme lieu d'action, de dialogue, de recherche de sens, de simple convivialité parfois...</p>

Le dernier cas de figure appelle un commentaire. Des personnes non baptisées, ou baptisées mais demeurant à l'écart de toute vie ecclésiale, ont un jour l'occasion de participer, ponctuellement ou régulièrement, à des rencontres : participation à un groupe d'aumônerie d'enseignement public, à un relais suscité par un mouvement d'action catholique, etc. La situation paraît théologiquement assez simple dans la mesure où l'on peut considérer ces rencontres comme le fruit d'un dynamisme missionnaire, entendu comme volonté d'ouverture et désir d'entrée en dialogue. Ces rencontres sont appréciées comme un lieu de convivialité, d'amitié, de recherche de sens de la vie ou de débat sur les questions de la société actuelle. Nous pourrions parler d'une *première relation* avec des chrétiens réunis en un même lieu ecclésial. La situation n'est d'ailleurs pas catéchuménale bien qu'elle puisse le devenir éventuellement. Les rencontres dont il est question, pourront en effet être le point de départ

d'une démarche vers la personne du Christ. A la suite de telles rencontres, pourra s'amorcer un cheminement qui conduise vers les sacrements de la foi. Mais, dans un premier temps, ceux-ci ne sont pas demandés.

Les tableaux ci-dessus laisseraient croire que les différents cas de figures se succéderaient dans une progression linéaire. Or, la situation est plus complexe encore car d'autres cas font davantage apparaître des tensions, voire des contradictions.

a) Le cas le plus typique est sans doute celui des *demandes de baptêmes de petits enfants ou de mariages*. Cela fait vingt ans que les questions sont formulées et donnent lieu à différents essais de solutions pastorales. Le cas limite est évidemment celui des familles ou des couples qui demandent un sacrement sans souhaiter participer à une vie ecclésiale de quelque manière que ce soit. L'Église apparaîtrait alors comme prestataire de services religieux et administration du sacré.

A la lumière des différentes approches anthropologiques, nous savons que de telles demandes ont du poids et recouvrent légitimement des besoins de reconnaissance sociale et d'identification des personnes et des groupes. Nous savons aussi que les rites effectuent une transformation des dispositions personnelles ainsi que des rapports entre les différents participants. Nous savons encore que le travail du rite s'effectue en deça et au-delà de la conscience claire et de l'expression conceptuelle. De ce point de vue, une demande rituelle n'est jamais négligeable et mal venue.

Une question demeure cependant : il s'agit d'évaluer l'écart supportable entre l'accomplissement d'un rite sacramentel et la participation effective à telle ou telle forme de vie ecclésiale. Le baptême qui serait tout à fait coupé de son effet ecclésial, est-il théologiquement légitime ? Le cas n'est pas du tout illusoire puisqu'un pourcentage important d'enfants ne profitent d'aucun éveil à la foi, d'aucune catéchèse et d'aucune participation à quelque

lieu ecclésial². Si le baptême est le sacrement fondamental qui engendre des communautés d'Église³, s'il fonde l'Église comme témoin et annonciatrice du Royaume⁴, n'est-on pas alors entraîné dans une contradiction trop grande si trop de baptêmes ne sont suivis d'aucun effet ecclésial ? Qu'est-ce qu'un baptême qui ne conduisent pas à la confirmation et à l'eucharistie, qui n'appelle pas à une initiation au langage des communautés chrétiennes et ne structure pas la relation à Dieu par une obéissance à la Loi nouvelle c'est-à-dire à l'Évangile ?

b) Des chrétiens pratiquants réguliers (sinon hebdomadaires, du moins à une certaine fréquence) ne se sont pas toujours reconnus dans des prises de position éthiques venant de la part d'une autorité hiérarchique. Non seulement, certains sont déconcertés ou déçus ; mais ils sont amenés à se poser des questions assez radicales qui affectent leur participation à l'Église. « On se disait chrétien, est-ce qu'on l'est vraiment, est-ce qu'on est encore de l'Église ? » voilà ce que se demandait un couple affronté au problème de la stérilité, lors de la parution de *Donum Vitae*.

c) Il est nécessaire aussi de rappeler le cas des divorcés remariés. Un certain nombre participent à des mouvements, à des groupes spirituels ou à des équipes de catéchistes etc. C'est tout à fait normal. La question de l'appartenance ecclésiale ou de la participation se repose pourtant de façon aiguë puisqu'un certain nombre d'entre eux se disent chrétiens, croyants et désireux de participer à l'eucharistie. D'une certaine manière, ils veulent être de l'Église et nombre d'entre eux ont le sentiment de n'être pas reconnus par elle, voire d'être exclus par elle.

2. Voir J. POTEL et O. SARDA, « Naissances, baptêmes et participation au catéchisme. Évolution en France » dans *La Maison-Dieu*, n° 152, 1982, p. 37 à 110.

3. *Ad Gentes*, n° 15.

4. *Lumen Gentium*, nos 5 et 9.

B. Situation pastorale et contexte socioculturel

Vu sa complexité, la situation présente peut engendrer quelque désappointement. Fait-elle apparaître les limites de certaines recherches pastorales ? Les efforts nombreux entrepris pour réconcilier « sacrements et acte de foi » ou « sacrements et vie ecclésiale », ne sembleraient pas couronnés de succès. Une certaine idéologie par exemple a pu laisser croire que dans une situation minoritaire, les communautés chrétiennes seraient plus vigoureuses, plus soudées et plus rayonnantes. Elles appelleraient une adhésion plus intense de la part de leurs membres et une participation plus active ; or une telle hypothèse ne semble pas vérifiée. L'intensité et le mode d'adhésion sont très variables et très différenciés selon les sujets. On pourrait d'ailleurs se demander si avec des transpositions nécessaires, la typologie de P. Ansart n'apporterait pas un éclairage intéressant⁵. A partir de l'observation du champ politique, il distingue quatre types idéaux qu'il dénomme : les *producteurs* ou les *leaders*, les *militants*, les *sympathisants* et le *public potentiel*. Parmi les chrétiens, il y a au moins autant de modes différents de participation à la vie de l'Église.

Nos réactions peuvent aussi être teintées de perplexité : ne serait-on pas, par exemple, devant l'Église comme devant un supermarché où chacun viendrait prendre ce dont il a besoin et au moment où il en a besoin. Si tel était le cas, on serait devant une multitude d'individualités et non devant des personnes ayant une certaine conscience d'être liées les unes aux autres et d'être entraînées dans une aventure commune, tracée par l'évangile. Est-ce qu'on ne risque pas de voir alors le christianisme tomber dans le domaine de la vie individuelle ou privée et se retirer du champ social ?

5. P. ANSART, *Les idéologies politiques*, éd. PUF, 1974, p. 46 à 49.

Nous voilà acculés à faire le deuil d'une vision de l'Église comme d'une communion harmonieuse, stable et englobante. Dans un contexte de vie urbaine, de grande mobilité et de communication facile et rapide, notre référence à l'Église va se jouer à travers plusieurs réseaux de relations dont aucun ne semble plus englobant ou plus déterminant que d'autres. Les réseaux sont plus ou moins enchevêtrés et peuvent donner naissance à des figures sociales variables. L'identité chrétienne devient fluide ⁶.

D'autre part, les Églises sont logées à la même enseigne que d'autres institutions ou organisations. On peut en effet noter un affaiblissement de tous les appareils idéologiques, une plus grande difficulté à créer des mouvements d'opinion et à recueillir des adhésions et des *consensus* significatifs ainsi qu'à mobiliser les énergies en fonction de stratégies concertées. La baisse du militantisme n'est pas propre aux milieux chrétiens.

Nos sociétés occidentales connaissent une montée de l'individualisme. En demeurant prudent quant à l'interprétation de ce phénomène ⁷, on peut cependant le caractériser par le fait que chacun a davantage souci de son propre épanouissement et de ses propres intérêts de quelque nature qu'ils soient : épanouissement des corps, chaleur des relations amicales, besoin de sens, de silence, de mystère, recherche d'aventure ou d'exotisme, besoin de s'exprimer et de se libérer de contraintes mal reconnues et mal assumées jusqu'alors etc. Toute proposition, qu'elle

6. P. BLANQUART, « Nouvel individu et avenir du christianisme », dans *Lumière et Vie*, n° 184, nov. 1987, p. 65 à 82. L'auteur caractérise ainsi l'identité de l'individu : « on peut être relié à l'antipode et coupé de son voisin géographique, une même ville est habitée de gens "branchés" différemment qui la perçoivent et la vivent de façons variées. Il vaut donc mieux parler de réseaux, voire de réseaux qui s'entrecroisent, sans qu'il y ait jamais de totalisation en quelque point, et qui permettent à chacun de jouer de multiples combinaisons... le flottement de tout provoque la constitution de "scènes" en recomposition permanente et par lesquelles on ne fait que passer (identité fluide) ».

7. Voir les remarques que M. Simon formule d'entrée de jeu dans la contribution apportée à *Lumière et Vie*, déjà cité, p. 5.

viennent d'un organisme officiel ou d'une association, sera jugée intéressante si elle rejoint des motivations ou intérêts individuels. Ce qui compte, c'est qu'un champ libre soit ouvert au désir qui apparaît et qui a besoin de s'affirmer.

Les individus marquent une certaine distance à l'égard des institutions officielles quelles qu'elles soient, distance critique, peut-être, distance traduisant plus souvent une indifférence ou un manque d'intérêt. On ne se sent pas concerné. Ou encore, on en prend et on en laisse. « La religion enregistre ce désir d'autonomie, une indépendance vis-à-vis de la foi et de la pratique religieuse. Se met en place une sorte de religion à la carte, une pratique molle ; on va à la messe ou on n'y va pas, on accepte tel dogme, on n'accepte pas tel autre. Il y a une individualisation de la pratique et de la croyance religieuse⁸. » Pour beaucoup de chrétiens, l'Église constitue un « large groupe de référence » auquel on recourt plus ou moins selon les circonstances et les événements de la vie.

Du point de vue de la théologie des sacrements et de l'Église, un tel contexte peut apparaître inquiétant à bien des égards. Certains pasteurs estimeront la situation présente comme une calamité ; mais il est, sans doute, possible d'en évaluer également les chances. En tout cas, le contexte oblige les Églises à renoncer à tout système d'emprise, à toute contrainte coercitive ou encore à toute forme d'embrigadement. Quelle est leur marge d'action ? A des hommes préoccupés par l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, ne peuvent-elles pas offrir des lieux où ils puissent découvrir le sentiment d'une considération minimale à l'égard d'eux-mêmes et où ils apprennent à s'estimer ? Les Églises peuvent se présenter comme des lieux où il est possible à chaque être humain d'être reconnu. Les interventions précédentes ont largement insisté sur l'importance de cet acte de foi commune ; que peut faire une Église si ce n'est d'abord manifester une estime

8. Conférence de G. Lipovetsky dans *Accueil Rencontre*, revue de la fédération des CPM, n° 108, nov.-déc. 1985, p. 4.

gratuite à l'égard de ceux et celles qu'elle rencontre. Cet acte de foi commune de la part d'une Église, peut devenir acte de foi manifestée au nom de l'évangile. « Le nouvel individu est pris par le calcul qui l'aplatit en image : la foi chrétienne peut lui proposer la gratuité qui approfondit, et l'aider ainsi à se mettre en état d'écoute et de recueillement qui s'oppose au butinement superficia-lisant... L'évangile ne nous fournit pas des contenus singuliers, mais un modèle de restructuration de soi par l'accueil de l'autre ⁹. » L'Église peut offrir à chacun de se mettre en présence de lui-même et en présence d'autrui ; elle peut conduire chacun à se tenir en présence de Dieu. Les rites remplissent ici, un rôle indispensable.

II. DES SACREMENTS POUR L'ÉGLISE

Quels concepts privilégier ?

Pour cerner cette question des relations entre les individus d'une part et les communautés ecclésiales ou l'Église en général d'autre part, quels sont les concepts les plus appropriés ?

Le concept d'*appartenance* est-il tout à fait juste et opératoire ? Il désigne certes le sentiment ou la conscience « d'appartenir à... ». De ce point de vue, le mot est intéressant parce que le sentiment « d'appartenir à... » fait partie de l'acte de foi. Croire, c'est être attaché à ce que croit l'Église, c'est exprimer une forme d'assentiment à ce que dit l'Église. Dans l'acte de foi chrétien, il y a au moins une conscience minimale d'appartenir à... une assemblée qui représente l'Église. Mais, par ailleurs, le mot appartenance demeure ambigu et faible ¹⁰.

9. Paul BLANQUART, article cité, p. 81.

10. F. DENIAU dans le numéro du Supplément *Accueillir les demandes de mariage à l'Église*, n° 161, juillet 1987, évoque l'usage délicat du mot appartenance en se demandant en effet : « qui parle d'appartenance, pour qui ? » (p. 35).

Ambigu parce qu'il pourrait caractériser le comportement d'une Église qui revendiquerait l'appartenance des baptisés à son propre endroit. Nous retrouverions une certaine volonté d'emprise. Faible parce que le mot traduit peu les liens qui unissent les chrétiens entre eux et les liens qui les unissent à leur Seigneur. Sembleraient également peu aptes à être privilégiés, des mots comme intégration ou rattachement.

Quels autres concepts retenir ?

• Des mots de la tradition liturgique, canonique ou théologique :

— celui de *participation* ou de *forme de participation*¹¹ ? Le terme serait entendu ici à propos de la vie ecclésiale en général et non seulement de l'assemblée liturgique ;

— celui de *liens* : le code de droit canonique emploie le mot « liens » : « Sont en lien avec l'Église d'une manière spéciale les catéchumènes qui...¹² » ;

— le mot *communio*. Le code emploie aussi l'expression de « pleine communion ». Il y a ceux qui sont dans la pleine communion et ceux qui n'y sont pas¹³. Le mot appartient aussi à la tradition théologique et désigne les rapports qui existent entre les baptisés dans la foi et par le don du même Esprit.

• Des mots empruntés au langage de la sociologie : *rapports de socialité* et *formes de sociabilité*. La première expression désignerait le genre de rapports que les chrétiens peuvent avoir entre eux : rapports de fraternité par exemple. La seconde désignerait les moyens ou les formes institutionnelles par lesquels les rapports de socialité sont vécus ou sont promus.

11. Dans le compte rendu du congrès de Königstein 1962 sur *L'appartenance religieuse*, éd. du Cep, 1965, F.-A. Isambert glisse lui aussi vers le concept de participation. « Il est impossible aux sociologues de traiter de l'appartenance sans référence au degré et au mode de participation... La participation est le système des comportements qui unissent un individu à son groupe » (p. 26).

12. Canon 206, § 1, voir aussi 205.

13. Canons 205 et 383, § 3.

Demandes rituelles et rapport des individus à l'Église

Pour penser le rapport entre ceux qui reçoivent un sacrement et l'Église qui le célèbre, il faudrait prendre en compte quatre données théologiques :

- les langages des croyants, ceux des Écritures, des catéchèses, des arts, des écrits théologiques et mystiques etc. c'est-à-dire les diverses représentations qui sont constitutives de la tradition de la foi et qui nous introduisent à la connaissance vivante et savoureuse de la personne de Jésus ;
- les rites liturgiques et sacramentels ;
- la vie à la suite de Jésus et les implications de la foi jusque dans les comportements éthiques ;
- la participation à la communion ecclésiale.

Aux trois pôles cités habituellement ¹⁴, à savoir : rites sacramentels — Parole de Dieu — éthique, on pourrait ajouter celui de la communion ecclésiale. Bien sûr, l'Église n'est jamais absente des trois pôles : les rites sacramentels sont les sacrements de l'Église, la Parole c'est celle que l'Église a elle-même reçue et a charge de communiquer, l'éthique évangélique c'est la réfraction de la lumière de la foi dans la vie des chrétiens et des communautés. De ce point de vue, l'Église est l'englobant. Mais il est également possible de considérer l'Église comme un pôle distinct des autres, étant donné qu'elle constitue aussi une finalité spécifique : il revient aux chrétiens de « faire Église » afin de rendre compte de l'espérance reçue. La communion des chrétiens dans la

14. L.-M. CHAUVET, *Symbole et sacrement*, coll. Cogitatio Fidei, n° 144, éd. Cerf, 1987, voir spécialement le schéma de la page 177 et la deuxième partie de l'ouvrage : « Les sacrements dans le réseau symbolique de la foi ecclésiale. »

foi reçue et professée est aussi un objectif missionnaire, une finalité à envisager pour elle-même¹⁵.

Dans le cadre de cet exposé, il n'est évidemment pas possible ici de faire ressortir tous les rapports pouvant exister entre les quatre données. Il peut être suggestif d'en faire apparaître quelques-uns et de montrer en particulier que les rapports entre rite et Église peuvent jouer à trois niveaux.

1. Les rites sacramentels manifestent le mystère du Christ et de l'Église

Pas de rite qui ne re-présente l'Église comme communion des croyants dans l'Esprit du Ressuscité.

La célébration du sacrement est célébration de la foi reçue de l'Église, confessée en Église, et qui, par le fait même, donne corps à l'Église. Bien sûr, il faut entendre cette affirmation à un niveau mystérique. Toute célébration sacramentelle est célébration de l'Alliance que Dieu offre à l'Église en son Fils Jésus et toute célébration sacramentelle fait mémoire de l'acte central de cette Alliance et du don du salut en la Pâque du Christ. Chaque fois que des chrétiens se rassemblent, ils célèbrent le mystère de leur naissance et puisent à la source de l'événement pascal. C'est l'Église elle-même qui est renouvelée, c'est elle-même qui est sanctifiée par le don de l'Esprit, c'est elle-même qui baigne dans la lumière de la Transfiguration et approche par anticipation de la beauté de la résurrection à venir.

15. Le passage de trois pôles à quatre peut être appuyé par une approche comme celle du P. Congar. A la trilogie dans le monde œcuménique, les catholiques ajoutent la *leitourgia*. Ainsi avons-nous *martyria* ou témoignage de la foi confessante, *diakonia* ou service des hommes au nom du Christ, *leitourgia* ou accomplissement des rites sacramentels et enfin *koinônia* ou communion dans la foi au Christ. Voir le chapitre « Que fait-on dans l'Église ? » dans *Église catholique et France moderne*, éd. Hachette, 1978, p. 103 à 118.

Cette communion ecclésiale dans la puissance de l'Esprit, déborde toujours les formes ecclésiales repérables à un moment donné. On peut d'ailleurs penser que des chrétiens sont fidèles à la grâce de leur baptême et font fructifier les charismes de l'Esprit sans que cela aille de pair avec une participation soutenue à la vie des groupes chrétiens identifiés comme tels sur un lieu donné.

A l'égard des individus, quelles sont les implications d'une telle perspective ? En reprenant l'expression énoncée par J.-Y. Hameline, je dirai qu'il est prioritaire de placer les personnes sur « l'axe fondamental de la foi ». *Croire* est à entendre ici dans son sens radical, comme désignant le mouvement de celui qui s'en remet à un Autre en reconnaissant son manque ou sa non-suffisance et qui accepte de se recevoir de Lui. D'un point de vue chrétien, il s'agit de s'en remettre à Celui qui nous fait connaître le Père et qui nous engendre à la vie divine, d'adhérer à Celui dont les récits d'alliance ne cessent de bénir et d'invoquer le Nom, ou encore de reconnaître l'initiative de Celui qui vient au devant de nous et qui établit chez nous sa demeure.

Si importante que soit la dimension éthique de la foi chrétienne, elle risque toujours de masquer la dimension théologique. Il est donc urgent de placer les personnes sur l'axe fondamental de la foi de telle sorte qu'elles soient dans la position de pouvoir dire « je crois ». De ce point de vue, la redécouverte de la dimension mystérique des célébrations est un atout décisif car, au sein des assemblées liturgiques, c'est l'alliance de la Pâque qui est célébrée. Et, donc en premier lieu, l'acte de confiance gratuite manifestée par Dieu à l'égard de l'humanité et l'acte de foi de communautés ecclésiales qui accueillent et reconnaissent cette confiance et cette promesse de vie. C'est dans l'accomplissement du jeu rituel, au sein de l'assemblée liturgique, que chacun pourra devenir sujet pour Dieu ou encore être établi croyant devant Dieu, promis à l'avenir ouvert par Dieu lui-même.

Ne peut-on pas parler d'une foi antécédente ou préalable ? Il est certain que les célébrations sacramentelles

ne peuvent se suffire à elles-mêmes et qu'elles sont normalement précédées et suivies par la catéchèse. Les récits de l'histoire du salut et les témoignages de ceux qui, avant nous, sont advenus à la foi, éclairent ceux qui se préparent aux sacrements. Par foi préalable aux sacrements, il faut entendre tout ce travail de disposition intérieure conduisant au seuil de l'acte de foi proprement dit. Mais la foi dont il est question dans l'accomplissement du rite est d'une autre nature, car elle est acte de reconnaissance mutuelle et avènement réciproque de sujets se liant pour un même avenir.

2. Les rites sacramentels engendrent des rapports nouveaux entre les participants

Par le baptême, les nouveaux chrétiens, qu'ils soient adultes ou petits enfants, sont intégrés à la communion que ceux qui sont déjà unis par le même don de l'Esprit. De ce point de vue, ils reçoivent le même titre de dignité que ceux qui sont déjà baptisés. Les uns et les autres se voient donc unis par des relations de fraternité, ces relations étant fondées dans le Christ et régulées par la Loi nouvelle de l'amour évangélique. Par le sacrement de mariage, mari et femme s'entendent rappeler qu'au nom du Christ, ils sont l'un et l'autre appelés à renoncer à des rapports de domination et à vivre des rapports de respect et de service mutuel.

Les sacrements qui nous greffent sur le Ressuscité, nous inscrivent dans des rapports nouveaux à son égard, comme à l'égard des autres baptisés et des autres hommes :

- rapports de filiation adoptive à l'égard du Père découlant de notre filiation gracieuse en Jésus Christ ;
- rapports de fraternité en Jésus Christ et de citoyenneté universelle au nom du Christ ;
- rapports d'êtres humains toujours en voie de réconciliation, reconnaissant leurs divisions et accueillant la grâce du pardon ;

● rapports d'autorité/communion puisque quelques-uns ont reçu un ministère et ont charge de servir et de faire grandir leurs frères dans la foi ;
etc.

Quelles sont les implications de la perspective présente ? Elles sont doubles. D'une part, elles appellent à situer les célébrations sacramentelles comme le lieu privilégié de l'identité chrétienne ; par les sacrements d'initiation, les individus sont positionnés de façon nouvelle à l'égard de Dieu, des autres baptisés et de tous les hommes ; ils deviennent chrétiens c'est-à-dire « de nouveaux Christs », des fils de Dieu, des membres de l'Église, en potentialité des frères de tous les hommes. Ici, *croire*, c'est prendre conscience de ces liens nouveaux afin de les assumer.

D'autre part (c'est le prolongement du point précédent), au sein des assemblées qui accueillent les nouveaux initiés, le nom de chacun est prononcé et une place lui est accordée. Ce nom demeure inscrit et cette place demeure marquée. Les assemblées eucharistiques demeurent comme le lieu permanent de la convocation du Seigneur adressée à tous les membres de l'Église ; chacun a sa place marquée, réservée en quelque sorte. Cette place ne sera peut-être pas occupée ou elle sera peu occupée, mais chaque baptisé est toujours en situation de pouvoir l'occuper. C'est une possibilité toujours offerte. Ceux qui ne se rendent pas à l'assemblée eucharistique manquent, certes, au Corps du Christ ; mais leur place ne leur est pas enlevée. Les chaises vides, dans la nef, peuvent peut-être suggérer la place marquée de ceux qui, pour des raisons diverses, ne peuvent prendre part à la prière de l'assemblée. Quant à ceux qui participent à l'assemblée dominicale, ils ne sont pas forcément plus méritants et meilleurs que d'autres, mais ils sont les gardiens de cette place marquée et il leur revient de faire mémoire de la béatitude énoncée lors du repas eucharistique : « Heureux les invités au repas du Seigneur. » Sont promis à ce bonheur tous ceux qui sont appelés à prendre place au festin du Royaume et leur

nombre est *infini*. Chaque eucharistie, si modeste soit-elle, rappelle une telle vision eschatologique.

3. *Les rites sacramentels appellent ou supposent des formes de sociabilité chrétienne*

Enfin, si les sacrements engendrent l'Église, c'est pour que celle-ci prenne corps, soit repérable dans l'espace social et devienne un lieu signifiant de la promesse de salut que Dieu adresse à tous les hommes¹⁶. Il faut donc se demander quelles communautés chrétiennes vont naître, en quels lieux de la vie sociale, rassemblant quels chrétiens et à quel rythme ? Peut-être demeure encore en nos esprits l'image d'un modèle ecclésial assez uniforme, visant à une haute intégration des baptisés : tous les membres de l'Église seraient censés avoir les mêmes types de participation et les mêmes liens d'appartenance. La distance par rapport à la réalité ne peut alors engendrer que sentiment de malaise et conscience malheureuse chez les pasteurs. Ne faut-il au contraire, *favoriser et valoriser des formes de vie ecclésiale diversifiées*, ce qui évidemment, n'exclut pas d'initier au sens de l'assemblée eucharistique dominicale ? Quelles seraient-elles ? Il pourrait s'agir de communautés *représentatives de mêmes centres d'intérêt*, par exemple ceux :

- d'une information religieuse ;
- d'une première formation, d'une découverte de la bible, d'une découverte des rudiments de la foi, voire d'une redécouverte s'il s'agit de personnes qui manifestent le désir de recommencer à croire ;
- d'une action dans le champ social ou caritatif ;

16. H. DENIS, « Les sacrements font l'Église-Sacrement », dans *La Maison-Dieu*, n° 152, 1982, en particulier, p. 14 et 15. « Il est possible d'affirmer qu'outre son effet invisible (la grâce), le sacrement a toujours un effet visible. Cependant, il ne convient pas de limiter cet effet visible au seul sujet qui le reçoit, mais à l'ensemble de la communauté chrétienne. »

— d'une culture religieuse à partir des expressions artistiques, de la peinture, de la musique, de l'architecture, etc. ;

— d'une initiation à une prière chrétienne ;

— d'une expérience d'accueil ou de convivialité ponctuelle ou durable, etc.

Cette mise en valeur de figures ecclésiales diversifiées appelle plusieurs remarques :

a) Chaque figure appellera d'autres figures parce qu'*une seule forme de sociabilité chrétienne n'épuise pas la participation à l'Église*. Les lieux ecclésiaux privilégiant davantage la fonction ministérielle de l'annonce de la Parole, renverront à d'autres lieux qui privilégieront les fonctions rituelle ou éthique. Et réciproquement. Entre des figures ecclésiales différentes, joueront les rapports entre les quatre données indiquées plus haut. L'institution d'une communion dans la foi est une tâche à la fois complexe et souple. Complexe, puisque les quatre données en rapport les unes avec les autres peuvent engendrer de multiples cas de figures. Souple, parce que les rapports ne sont pas mécaniques ou contraignants. Il y a quelques années, des chrétiens ont tellement répété que la célébration était l'aboutissement de la vie, qu'ils jugeaient inopportun de célébrer s'ils n'avaient rien vécu ensemble auparavant. De même, un geste de paix était considéré comme faux ou vide de sens puisqu'il était adressé à des personnes qu'on ne rencontrait pas en dehors de la messe. Entre rite et existence chrétienne, comme entre rite et mission de l'Église, les rapports ont pu être énoncés de façon trop mécanique, comme si l'on pouvait vérifier une progression linéaire entre les différentes données. Les rapports entre celles-ci laissent, au contraire, une certaine souplesse ; ainsi chaque figure ecclésiale aura-t-elle son registre propre, déterminé par une ou plusieurs finalités prioritaires ; chacune jouira d'une autonomie relative.

b) Et ceci, parce que *l'acte de foi initial* de Dieu en l'homme comme de l'homme en Dieu, *peut prendre corps de multiples manières*. L'acte d'alliance initiale peut être repris sous le choc d'ondes différentes. Le retentissement

de l'acte de foi initiale en tel lieu ecclésial aura un écho en d'autres lieux. A condition de garder en perspective, ce qui caractérise l'acte de foi en tant qu'acte de mort à une autocomplaisance et acte de confiance à un Autre et aux autres.

Si la finalité prioritaire d'un groupe ecclésial appartient au registre de l'éthique, les participants pourront être conduits à un nouvel acte de foi maintes fois repris. De quoi s'agit-il si ce n'est de se déterminer pour une vie meilleure, de juger de ce qui est bon et humanisant pour chacun ? Une telle recherche appelle à certaines morts et implique de grandir dans l'estime de soi et dans l'estime d'autrui, afin que chacun ait un avenir possible. C'est accepter de se poser la question : « qui suis-je, pourquoi je vis, pour qui je vis ? », c'est accepter de porter son attention vers autrui. N'est-ce pas le lieu d'un nouvel acte de foi, d'un acte de foi humaine comme d'un acte de foi évangélique ?

Si d'autres croyants se laissent entraîner par le mouvement tracé par une écriture musicale et recréé par l'artiste, au moment de l'exécution, s'ils se laissent gagner par l'émotion communiquée par l'impulsion de la musique, ils peuvent être conduits au seuil du mystère de la foi. Quand il entend le *incarnatus est* de Bach¹⁷, au moment où les tonalités se brouillent et où l'écriture musicale traduit un trouble, l'auditeur peut être conduit au seuil d'un nouvel acte de foi. A condition que son oreille se soit faite écoute, à condition qu'il se soit laissé saisir jusque-là ; à condition, par conséquent, qu'il ait accepté une forme d'abandon de soi et soit habité par le désir de percevoir l'impulsion d'un autre, compositeur ou exécutant.

En chaque cas de figure, l'acte de foi est analogue ; il est entrée dans un silence de soi pour que soit entendue une parole d'autrui, il est mouvement de confiance à l'égard de l'autre, il est « mise en présence de... » et il

17. Cette réflexion renvoie à l'audition musicale présentée par G. Beyron et à l'intervention de J.-Y. Hameline sur « acte de chant-acte de foi ».

conduit à demeurer dans le respect. Il est accueil d'un don gracieux et mouvement vers l'Autre. Un tel acte de foi, qui peut connaître de multiples résonances, est en quelque sorte orienté vers l'acte de foi qui sera représenté et à nouveau scellé par le rite. Les différents lieux ecclésiaux rendant possible un acte de foi postulent que celui-ci soit rejoué et réinstitué dans sa vérité première, au sein de l'assemblée eucharistique. Chaque figure ecclésiale connaît son propre registre et est le lieu d'un acte de foi particulier ; chacune, pourtant, renvoie au lieu où toute Église est régénérée, c'est-à-dire aux assemblées liturgiques qui célèbrent les sacrements de la nouvelle naissance.

c) A titre d'exemples, il est possible de retenir deux *terrains d'application*. En gardant toujours la perspective de l'acte de foi comme nous instituant comme sujets devant Dieu et comme revêtus de la dignité que Dieu nous confère, il est utile de se demander sous quelles formes de vie chrétienne et à travers quelles figures de vie ecclésiale, la grâce initiale pourra être déployée et prendre corps.

La confirmation offre un lieu de réflexion intéressant, dans la mesure même où l'âge des confirmands ne résoud pas automatiquement les questions qui se posent aux lendemains de la célébration. Même si les groupes de préparation ont permis une participation assez intensive, il n'est pas rare qu'ils éclatent ; c'est, pour une part, inévitable, vu la mobilité actuelle et les changements de la vie scolaire et étudiante. Au terme de la préparation, ne serait-il pas souhaitable d'envisager, avec chaque confirmand, les lieux et les formes de sa vie chrétienne et ecclésiale. En fonction de ses centres d'intérêt, en fonction de ses charismes aussi, pourrions-nous ajouter, avec saint Paul. Il ne s'agirait là que d'un « contrat moral » et non le lieu d'un contrôle, d'ailleurs voué à l'échec aujourd'hui. Il s'agirait simplement de réfléchir avec chacun sur la manière dont il pourrait donner réponse à l'acte de confiance scellée entre lui et le Seigneur et de formuler des hypothèses différentes quant aux formes de participation, à leurs rythmes et à leur durée. Ces

suggestions auraient besoin d'être précisées en fonction de chaque situation pastorale ; en tout cas, pour ne pas être formelles, elles supposeraient une initiation au sens de l'assemblée dominicale et à la vie ecclésiale sous ses différents aspects et en ses différents lieux.

Des propositions analogues ne pourraient-elles pas être formulées auprès des parents qui demandent le baptême pour leur enfant ? Cela supposerait des propositions d'éveil à la foi pour les tout-petits, peut-être plus simplement des fêtes de baptême pour les familles ayant des petits enfants. Déjà, « il existe, ici ou là, bien des réalisations intéressantes : ainsi l'image remise au baptême en invitant à la placer au-dessus du lit de l'enfant et en suggérant quelques mots pour l'éveil à la prière ; ainsi la fête anniversaire du baptême où l'on invite les couples à se retrouver et faire bénir leur enfant ; ainsi les célébrations à l'intention des tout-petits que l'on prépare avec les parents qui le voudront bien ; ainsi les propositions informelles pour parler de la vie et de la foi... »¹⁸. Les efforts entrepris en ce sens depuis quelques années, pourraient être continués et accrus.

CONCLUSION

Les suggestions pastorales qui précèdent, ne sont que des amorces et elles devraient donner lieu à des hypothèses plus précises. Le prolongement de telles réflexions ne devrait cependant pas masquer ce qui est au cœur de cet exposé. La question du rapport entre ceux qui deviennent croyants par les sacrements et les différentes formes de vie ecclésiale ne peut pas uniquement se résoudre en termes de stratégie ou d'influence sociale. Le problème n'est pas uniquement celui du rattachement des individus à l'Église et des modalités de participation et il ne touche pas seulement à la question des figures

18. *Pastorale Sacramentelle et Liturgique*, Région Apostolique Nord, « A propos de la pastorale du baptême des petits enfants », février 1987, p. 14, livret disponible à « Presbytère N-D du Thil à Beauvais ».

sociales que prendront les communautés ecclésiales dans une société sécularisée. Sans doute faut-il nous déprendre du souci de « rapprocher » ceux qui deviennent croyants pour se demander comment les communautés ecclésiales ont sans cesse à réaccueillir la grâce qui les a fait naître. Ce sont les communautés ecclésiales qui sont les premières concernées par les sacrements qu'elles célèbrent : elles sont appelées à faire à nouveau acte de foi en réponse à celui que le Seigneur fait à leur égard. Toute action pastorale à l'égard d'un nouveau baptisé ou des baptisés en général, ne sera ajustée que si la communauté concernée accepte de se laisser faire par le rite et de replonger dans les eaux de sa naissance. En se laissant à nouveau saisir par l'action rituelle, les communautés ecclésiales accueillent la grâce de leur propre engendrement et de leur ressourcement ; à nouveau elles sont choisies par Dieu comme sujets, partenaires d'une alliance mutuelle. Toute action pastorale qui permettra à la grâce initiale de se déployer, sera « inspirée » de cette perspective car une Église ne peut vivre que de la foi, de la foi que Dieu lui accorde, de celle qu'elle confesse en rendant à Dieu la grâce qui lui est faite.

Jean-Pierre LECLERQ